



Intéressement : Cherchez l'erreur !!!

Lille, le 02 avril 2013

Lors du comité d'entreprise du 31 janvier dernier, la direction a présenté les résultats financiers provisoires pour 2012 ainsi que l'enveloppe quasi définitive relative à la participation et à l'intéressement.

Malgré l'augmentation de 135% du résultat net

Nous avons pu constater que malgré la conjoncture, le PNB a subi une baisse maîtrisée de 3% pour atteindre **458,9 millions d'euros**. Une grande partie de cette baisse s'explique par les provisions épargne logement et la baisse du commissionnement du livret A (-5,3 millions d'euros). Les salariés n'ont aucune prise sur ces mécanismes comptables et financiers étrangers à leur activité de production et au travail fourni.

Le résultat net passe de 23,8 millions d'euros à 56,9 millions d'euros soit une augmentation de **139,5% !!**

L'enveloppe intéressement-participation baisse de 30% !!!

En effet le montant provisoire est de **3,925 millions d'euros** (2,882 millions d'intéressement et 1,043 millions de participation) alors que l'enveloppe versée l'année dernière était de **5,667 millions d'euros** (avec le supplément d'intéressement) soit une perte sèche pour les salariés de **2.451 millions d'euros (-30%)**. Dans sa grande générosité et pour amortir le choc, la direction a annoncé qu'elle verserait un supplément d'intéressement d'environ 700 000 € ce qui fait malgré tout une perte de 20%.

En cause : dépréciation et critères inatteignables

Décryptage des manipulations patronales :

- Tout d'abord il y a eu fin 2012 une nouvelle dépréciation des titres BPCE pour un montant total d' **1 milliard d'euros**, non vous ne rêvez pas !!! C'est le fruit des multiples stratégies financières désastreuses pensées par nos dirigeants et que les salariés payent depuis plusieurs années. Un salarié "lambda" aurait été viré pour beaucoup moins que ça !!! Cette dépréciation impacte le résultat net de la CENFE de **37,9 millions d'euros** et déclenche mécaniquement le super indicateur "malus" prévu par les signataires de l'accord d'intéressement et grève l'enveloppe de 671 000 euros (*en off, car nous n'avons pas d'écrit pour le moment, la direction envisage de neutraliser l'impact de la dépréciation des titres BPCE, soit le malus de 671 000 €, ce qui au final abouti tout de même à une baisse de 36% de l'enveloppe d'intéressement et de participation*).

- La deuxième et principale raison de cette baisse réside dans la sélection et l'évolution attendue des indicateurs choisis dans l'accord d'intéressement. Comme nous l'annoncions déjà en 2010 ces néfastes indicateurs ont été imposés par la direction dans l'unique but de limiter de

manière drastique l'intéressement versé aux salariés. Pour illustrer nos propos voici un rappel de quelques objectifs farfelus fixés pour que ces indicateurs déclenchent :

- Augmentation du PNB de **10%** entre 2009 et 2012
- Augmentation du résultat brut d'exploitation de **55%** entre 2009 et 2012 et ce malgré l'avenant à l'accord d'intéressement signé en juin 2012.
- Une augmentation de **606 millions d'euros d'encours** de crédits immobiliers et **300 millions d'euros** pour les crédits à la consommation.

A contrario de la baisse de l'intéressement, les challenges s'amplifient et la pression continue !

Contrairement aux beaux discours de notre direction sur les risques psychosociaux, 2012 fut la première année où il n'y pas eu un seul jour sans challenge. Même pendant les congés d'été. Les salariés ont travaillé sous pression du 1er janvier au 31 décembre !!! Merci patrons !

Il est temps que la direction reconnaisse la juste valeur du travail fourni par l'ensemble des salariés qui sont les artisans de la richesse produite à la CENFE pendant que les chefs la dilapident.

Nous ne pouvons continuer de nous contenter des miettes octroyées par nos dirigeants pendant qu'ils se goinfrent !!! A titre d'exemple, notre cher président du directoire vient de se faire attribuer une augmentation de 11% (environ 30 000 €) de son salaire (qui frise dorénavant les 320 000 €) ainsi qu'une part variable à hauteur de 61% (environ 170 000 €) de son salaire annuel

Dans quelques jours va s'ouvrir la négociation sur un nouvel accord d'intéressement, c'est pourquoi *Sud* souhaite que les salariés mettent la pression à leur tour afin de conclure à un accord digne de ce nom :

- **Egalitaire et non plus en fonction des salaires qui privilégient les hauts salaires depuis bien longtemps.**
- **Qui distingue 2 enveloppes, une pour l'intéressement et l'autre pour la participation (aujourd'hui la méthode de calcul utilisée pour l'intéressement englobe la participation).**
- **Raisonné par l'abandon des indicateurs inaccessibles et non maîtrisables par les salariés.**
- **Soit lié directement au travail des salariés et non plus dépendant des élucubrations comptables et financiers.**

Sud portera ces revendications tout au long de la négociation et nous comptons sur l'implication de toutes et tous pour enfin obtenir le juste respect et un autre partage des richesses !...